L'accent anglais de la « Jeune sculpture »

### CHADWICK ou la pratique des métamorphoses

viennent d'être hébergées au Musée d'art moderne (1). Un reportage romantique ne manquerait pas d'y voir quelque tribu nomade, quelque dangereuse association secrète de personnes ou d'esprits subitement fixés sous l'immobilité du fer par un sorcier. Ce vol interrompu d'une troupe ailée encore toute bruissante, c'est l'exposition Chadwick dont le novau central augmenté des dernières œuvres vient d'obtenir à la Biennale de Venise, cet été, le prix international

de sculpture.

Chadwick pratique la sculpture en technicien moderne de la métamorphose : il semble « changer » en fer comme les dieux en sel ou en pierre. Aviateur devenu architecte, il aime laisser des ailes aux victimes qu'il retient et il n'a pas perdu le goût de construire. Il travaille sur un cadre qu'il remplit : une armature métallique est garnie d'un mélange rugueux de plâtre et de limaille qui donne corps à des masses finalement moins décharnées qu'il ne paraît. C'est une plastique de l'aplati, de ce « flatness » où d'autres Anglais comme Kenneth Armitage font flotter des vêtements hantés par l'image du linge séchant au vent. Avec Chadwick rien ne flotte, toute est tendu à l'extrême. Un renflement presque musculaire, où ne paraît pas de courbe, soutient ces formes irriguées de nervures, ces tétraèdres piquants et bien croisés qui s'affrontent. Les « figures ailées » mènent des danses où les couples semblent procéder gravement aux rites nuptiaux des cruelles mantes religieuses. On a dit que ce peuple terrifié était une « géométrie de la peur ». Il est pourtant riche de finesses. La transmutation ne se fait pas sans délicatesse : les monstres agressifs sont consolés d'être figés par le travail des surfaces et de belles patines vert-degrisées, rouilleuses ou dorées.

Déjà en 1947 les premiers mobiles por-(1) Lynn Chadwick : 30 seulptures, 32

dessins. Musée national d'art moderne, jus-

qu'au 10 mars.

n'est jamais vulgaire ni obscène. C'est un sabbat spirituel.

P.-M. GRAND.

Une trentaine de créatures bizarres taient en eux la contradiction : ils étaient des mobiles-fixes, si l'on peut dire. Deux exemples de cette période figurent à l'exposition. Ce sont des cavités fermes où se meuvent deux petits râteaux dentelés tournovants face à face, pour un combat sans fin ; des gueules ouvertes et grincantes d'animaux méchants à l'attache. Ils n'ont rien de l'harmonieux ébranlement aérien et gratuit des mobiles de Calder. C'est plutôt à Gonzalez qu'ils empruntent la charge intense de leurs lignes. On voit pourquoi Chadwick ne travaille pas sur la pierre : il a besoin du pouvoir linéaire du fer, de sa puissance dans des plans obliques, de sa structure décidée. D'ailleurs dans les sociétés primitives le sorcier est forgeron.

Quand les créatures de Chadwick s'adoucissent - depuis trois ans elles ont un cœur de verre, mais toujours leurs têtes et leurs membres sont atrophiés, changés en antennes, en pointes, en pattes d'insectes. Elles sont condamnées à la colère du thorax, sans bras pour s'enlacer, sans autre contact avec l'apaisement de la terre que de grêles supports indispensables. Pourtant elles ne sont jamais suspendues - ce qui les libérerait. « L'oiseau » tient du crocodile et les « bêtes » sont

des loups qui tiennent de l'oiseau; les couples humains de « danseurs », comme toutes les œuvres, tiennent de l'insecte. Le règne animal ne le cède qu'aux formes de cristallisations minérales; les « saisons » sont des végéta-

tions de coraux et le « rocher » marcherait comme une araignée. Il n'en est rien. Dans ce monde-là on ne peut que frémir...

Ce métissage monstrueux, au sens propre du mot, suscite dans un accent original de perpétuelles trouvailles plastiques, des jeux adroits, des passages acides et toujours vifs. Le mouvement reste agressif, mais la métamorphose

#### La sélection Greenshields

Nous avons annoncé dans un précédent numéro que l'important prix fondé récemment par l'avocat Charles-G. Greenshields, de Montréal, avait été attribué pour sa première année d'existence à deux peintres : Sebire et Bardone (1). Lors de sa prochaine attribution, dans deux ans, cette somme de 1 400 000 francs sera partagée entre un peintre et un sculpteur. Les deux toiles récompensées sont, pour Sebire, la « Dinde », volaille déplumée, traitée toute en lumière et en oppositions de valeur dans un esprit un peu officiel, et. pour Bardone, « Ma fenêtre », morceau plus allègre, plus chaud, dans des couleurs plus blondes. Cent trentequatre autres tolles avaient été sélectionnées pour le prix. Les tendances, d'une manière générale assez classiques, se répartissent selon une gradation où les deux extrêmes sont Baboulet, dont la vision est d'un réalisme minutieux, et Mouly, dont le schématisme est au bord de l'abstrait. Sarthou et Marzelle, le premier largement interprétatif, le second d'une construction assez cubiste, sont dans le meilleur lot. L'esprit néoréaliste de la « Jeune peinture », avec l'excellent Taylor, Massalve, de Gallard, est largement représenté. Il y a encore les graphiques (Campagnola), les savoureux (Cottavoz, Fusaro). Lesieur, Le Baron peignent avec liberté, Inguimberty et Drachkovitch-Thomas avec soumission. La note dominante est une sorte de Joie de peindre.

(1) Galerie Charpentier, 76, faubourg Saint-Honoré (8º).

#### Lauréats Othon-Friesz

Poursuivant sa carrière le prix Othon-Friesz, qui se propose de « toucher le cœur et l'esprit par la représentation de réalités reconnaissables », est partagé cette année entre Eugène Leroy, dont l'Enfant bleu est largement et généreusement traité, dans une mise en page dynamique et un esprit de libre interprétation, et Arlette de Breville, dont la Femme en noir, d'un style plus strict, est prétexte à une riche gamme de valeurs sombres.

#### L'Amateur d'art

Dans le cadre du Salon de l'art libre, le prix offert par le Journal de l'amateur d'art a été remis aux jeunes peintres Gabriel Godard et Pierre Romain.

### « COMPARAISONS »

#### SALON PANORAMIQUE

Pour sa troisième année, ce salon comprend I sang; un Kupka 1947 autour - on ne sait cinq cents envois sélectionnés par invitations (1). Les abstraits alternent avec les classiques. On relève dans les premières salles un Lhote de que finit par rejoindre Foujita); une salle 1912, Garbell, Goldkorn, un Geneviève Asse très retenu. Le cas de Bierge est des plus propres à illustrer la bonne foi avec laquelle on passe de la figuration à une peinture pratiquement sans échelle. Cl. Venard semble, lui, avoit donné un coup de barre plus brutal. Suit une salle d'avant-garde avec le groupe Tsingos, Van Haardt, Loubchansky, Ionesco et sa monochromie jaune, moins uniforme toutefois que celle de Klein - ce peintre qui, il y a peu, proposait à des prix différents des toiles rigoureusement monochtomes et de même format... Un peu plus loin, on revient à la peinture digitale. Les « naïfs » avec des vedettes (Séraphine de Senlis, Bauchant), F. Weil et Ghiglion-Green ont leur salle.

S'échelonnent ensuite une salle de « Vision-naires et magiques » (style Leonor Fini) ; des musicalistes et apparentés (Stekel, méditée; Valensi, avec une or estration or, bleu et

(1) Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avenue du Président-Wilson.

pourquoi - des belles sculptures de Liberaki ; les « maîtres de la réalité » (Cadiou, Lepape, style « jeune peinture » avec Authenheimer, un Heaulmé de qualité, expressionniste, Taylor, de Gallard, etc. Un Vlaminck très cézannien préside le panneau qui forme le fond de l'enfilade des salles du retour, entouré de Nakache, Kisling, Waroquier.

Puis les non-figuratifs très raffinés et de style voisin que sont Kænig et Downing, à proximité de l'apre toile, énergiquement animée, de Karskaya. Peinture de compromis, mais où les talents ne manquent pas : la tendance constructiviste et para-cubiste de Maszelle, Mouly, Hilaire, et tendance plus libre de Pelavo, Yankel, Zendel. Cottavoz est plus dru. Mme Bordeaux-le-Pecq plus aérée. Après une salle Brayer, Cavailles, Humblot, on passe après Proweller aux géomètres irréductibles : Vasarely et son groupe entourant les sculptures de Bloc. Au total, l'alternance finit un peu dans la douche écossaise. Mais elle évite assez bien les lacunes.

M. C.-L.

#### **IMAGES PROUSTIENNES**

Parmi les livres récents déposés à la Bibliothèque nationale on remarquera, exposé dans les vitrines du grand vestibule, l'album de Reynolde Jalla, préfacé par André Maurois: Du côté de Combray avec Marcel Proust. Les seize paysages reproduits à l'écran de soie sont d'une poésie toute proustienne. Nous retrouvons le côté de Meseglise et le côté de Guermantes, la petite grille où Swann venait sonner, etc. Nulle évocation de ces lieux ne sera plus précieuse aux proustiens que ces aquarelles qui constituent la meilleure introduction « à la recherche du temps perdu ».

### HAUTE COUTURE JAPONAISE AU MUSÉE CERNUSCHI

La tradition du kimono

#### DORA MAAR PEINTRE

Les paysages du Luberon brossés par Mlle Dora Maar, avec une verve directe et en quelque sorte innocente, ont intrigué les amateurs comme la métamorphose inattendue d'une artiste qui, photographe ou peintre, a longtemps vécu dans l'orbite de Picasso. C'est la naissance de la peinture : à larges touches frustes étalant les bruns et les verts, elle semble regarder les rochers et les crêtes à travers les voiles de Turner ou la fixité de Courbet. On y sent l'exercice tout personnel, le besoin de fraicheur, qui se précise sur quelques tolles par des frottis, par une recherche de ma-tière suggestive, et surtout par un spirituel pointillisme dans les dessins, qui obtiennent avec aisance un effet poétique et abstrait (1).

(1) Galerie Berggruen, 70, rue de l'Uni-

~~~~

TRAVERS LES GALERIFS DIE

dip

JOU

Cons

crise d par F préside françai nomiqu tions u

Tradi par JU BORA, gentine

L'Uni tre-atta

SCHW

lan - Bu par JE Le pr

grandit socialism PIERRE

L'anne ra-i-elle l'Allema LAND I

Noury époque ROULE

## AU COMITÉ EXÉCUTIF PUIS AU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE L'Assemblée interdit la vente

## M. Mendès-France va livrer une nouvelle bataille pour la rénovation du parti radical

Vingt et un mois après le congrès extraordinaire du 4 mai 1955, qui avait consacré la victoire de M. Mendès-France sur ses adversaires, et quatre mois après le congres de Lyon, qui s'était soldé par une scission, le parti radical est promis à de nouveaux drames.

Le comité exécutif de vendredi ne doit être, en effet, qu'un prélude au congrès extraordinaire, sur le principe duquel les adversaires comme les partisans de M. Mendès-France sont d'accord. Le bureau du parti a décidé d'en faire la recommandation au comité exécutif. La date pourrait en être fixée à la dernière semaine de mars.

Tout semble indiquer que ce congrès doit être l'occasion d'une explication totale et d'une mise au point définitive. Comment et pourquoi en est-on venu là ?

Il est certain qu'au lendemain du 4 mai 1955 tous ceux qui applaudissaient à la victoire si longtemps attendue de M. Mendes-France croyaient de toute leur foi en des jours nouveaux pour le parti. De même tous les jeunes qui se précipitaient alors vers la place de Valois y venaient avec un sincère esprit d'adhésion et entendaient bien militer « pour que ça change » vraiment.

Les mois passèrent... Le premier viceprésident du parti les utilisa à parcourir la France pour y semer le bon grain du radicalisme nouveau. Mais ce renouveau n'était réellement visible ni dans les tédérations, assoupies pour la plupart dans de vieilles habitudes, ni au Parlement, où les adversaires les plus déterminés de P. M.-F. continuaient de siéger tranquillement à ses côtés. Pour ceux qui croyaient qu'une révolution de palais ne pouvait aller sans conséquences immédiates, sans changements à tous les échelons, sans un sérieux « coup de balai », pour tout dire, ce fut un premier sujet d'étonnement.

D'autres mois passèrent, qui conduisirent les militants au congrès de novembre 1955. Ils demandaient le retrait des ministres. M. Mendès-France s'y opposa, et, faisant taire le chef de parti au profit de l'homme d'Etai, mit en avant la tradition radicale et se référa à un précédent de... 1934. Pour les plus convaincus et les plus chauds de ses partisans, ce fut une déception.

Un mois plus tard, nouvelle entorse à l'intransigeance, et, dans une certaine mesure, à l'éthique définie dès avant le congrès du 4 mai : les investitures étaient distribuées avec le plus grand libéralisme, et les adversaires de M. Mendès-France pouvaient se réclamer de sa caution. Un chef de parti était bien placé pour mesurer le risque d'une attitude trop sévère et la difficulté qu'il y aurait à constituer en quelques semaines seulement des listes destinées à affronter et, si possible, à vaincre, celles indidats valoisiens traditionnels et so-

### Par RAYMOND BARRILLON

La scission du congrès d'octobre 1956 ne pouvait y suffire, et, une fois de plus, les plus jacobins parmi les plus mendésistes, ne trouvèrent pas dans ce nouvel épisode de quoi satisfaire leur faim d'absolu ou de

#### Une situation impossible

Sans doute quatorze députés sur les soixante qui représentaient le parti à l'Assemblée le quittèrent-ils et s'aperçurent-ils, au bout de dix-sept mois, que la révolution du 4 mai 1955 leur était insupportable. Mais combien, sur les quarante-six qui demeuraient, le faisaient-ils simplement par manque d'imagination, de courage ou de goût du risque? On est tenté d'évaluer aux deux tiers des membres du groupe l'effectif des boudeurs silencieux et des adversaires prudents. C'est un fait que depuis l'automne dernier M. Mendès-France n'a jamais été suivi dans les votes importants par plus d'une douzaine ou d'une quinzaine d'élus

Celui qui, le 4 mai 1955, s'était lancé dans une entreprise périlleuse, qui voulait être avant tout une entreprise de clarification, se retrouvait ainsi dans la situation obscure, ambiguë et pratiquement impossible d'un chef de parti qui, disposant de la « base », n'est suivi que par une minorité de parlementaires, et est abandonné par des ministres qui préfèrent la politique de M. Guy Mollet à celle de leur propre leader.

Les antimendésistes demeurés au parti et au groupe après la scission de l'automne dernier ne pouvaient manquer de tirer parti de cette situation. Aussi bien, un certain nombre de propositions ont-elles été faites depuis quelques semaines. Quelles que soient les nuances de pensée entre MM. Begouin, Caillavet, Giacobbi, Maroselli, leurs

Sa détermination sur ce seul point suffit à prouver que l'ancien président du conseil est bien décidé à ne pas faire un pas de plus dans la voie des concessions, des demi-mesures. Ceux qui voudront se « reclasser » en auront tout le loisir puisque le congrès des radicaux « dissidents » se tiendra quelques jours seulement après les assises extraordinaires des valoisiens.

Chercherait-il à les retenir que M. Mendès-France courrait un double risque : celui de ne pas obtenir pour autant leur fidélité pour l'avenir, celui surtout de décourager définitivement la majorité des trente mille nouveaux venus attirés place de Valois au lendemain du 4 mai 1955.

Par une nouvelle concession à ses adversaires et par l'acceptation de demi-solutions le leader radical découragerait la masse de ces militants et perdrait sur les deux tableaux. Il ne semble pas disposé à faire ce pari, mais au contraire à préciser ses intentions dès vendredi et à présenter au congrès de mars un programme et une methode sur lesquels on se compterait réellement, et également un contrat auquel il faudrait souscrire sans ambiguïté.

### Que fera le Sud-Ouest ?

Après le rapport de M. Soulié, qui se prononcera pour l'unité retrouvée mais à condition qu'un abandon de convictions n'en soit pas le prix, et qui demandera expressément qu'il soit fait confiance à la direction actuelle plutôt qu'à ceux qui proposent une « réconciliation habile faite dans l'équivoque », le comité exécutif décidera sans nul doute la réunion d'un congrès extraordinaire.

Les conditions n'étant plus celles de l'automne dernier, il serait surprenant que la majorité mendésiste fût aussi étoffée qu'au congrès de Lyon, et il ne serait pas étonnant qu'une nouvelle scission eût lieu. Il sera en tout cas intéressant de suivre l'attitude du Sud-Ouest, puissant bastion radical

# de boissons alcooliques

aux enfants de moins de 12 ans

credi la proposition de loi de Mme Degrond (socialiste), qui avait pour dessein de modifier plusieurs articles du code des débits de boissons et des mesures de lutte contre l'alcoolisme.

Dans le rapport qu'il présenta au nom de la commission de la santé publique, dont il est le président, M. CAYEUX (M.R.P.) concluait à l'adoption d'un ensemble de dispositions dont voici la

Il est interdit, dans les débits de boissons et autres lieux publics, et à quelque jour ou heure que ce soit, de ven-dre ou d'offrir gratuitement à des enfants de moins de douze ans des boissons alcooliques titrant plus de 3 degrés d'alcool, et à des mineurs de moins de vingt ans des boissons des troisième, quatrième et cinquième groupes (c'està-dire des vins doux et de liqueur, des rhums et alcools de vin et des autres boissons alcooliques);

Les infractions à cette interdiction seront punies d'amendes de 100 000 à 500 000 francs et pourront, en cas de décès ou d'indispositions graves de mineurs, être poursuivies pour homicide ou blessure par imprudence ou pour mauvais traitements à enfants;

Il est interdit de remettre, de distribuer ou d'envoyer à des mineurs de moins de vingt ans des prospectus, des buyards, des protège-cahiers ou d'autres objets vantant les mérites d'une boisson alcoolique ou portant la marque, le nom du fabricant d'une telle boisson ou l'un et l'autre.

Emettant, au nom de la commission des boissons, un avis défavorable, M. JOANNES RUF (poujadiste) fit observer que c'est dans les familles surtout qu'il faut lutter contre l'alcoolisme, les statistiques prouvant que 88 % de la consommation de vin soit 70 % de la consommation d'alcool se fait dans les ménages; et il s'écria : « L'alcool ne seraitil un poison qu'en public ? Le fait d'en servir à un enfant serait-il un délit à un endroit et non pas à un autre? »

M. BAURENS (socialiste), président de la même commission, rappelle d'ailleurs que le Conseil de la République était saisi du fait du gouvernement d'un projet de loi modifiant le code des débits de boissons, et invita l'Assemblée à surseoir à statuer jusqu'à ce que le projet lui ait été transmis. Mais il n'obtint que 48 voix contre 540.

La discussion générale s'engage. Mme DEGROND dénonce une fois de plus l'alcoolisme, qui n'est pas uniquement, hélas! le mal des adultes; elle indique que, dans la région parisienne, la délinquance juvénile est, dans la proportion

L'Assemblée nationale a examiné mer- proposition de loi, non sans qualifier l'alcoolisme de «fruit du régime capita-

M. DICKO, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, apporte l'adhésion du gouvernement.

L'étude des articles commence. M. BAURENS présente un contre-projet qui n'est autre que le projet gouvernemental en instance au Conseil de la République. Mais il est de nouveau battu par 530 voix contre 52.

Au nom de la commission de la justice, M. MIGNOT (indép.), déclare que le texte en discussion interdirait à un père de famille, déjeunant au restaurant, de donner à son enfant âgé de onze ans quelques gouttes de vin dans un verre d'eau. Il estime qu'on pourrait fort bien s'en tenir à la législation actuelle qui d'une part interdit aux mineurs de seize ans de pénétrer dans un débit sans être accompagnés, et d'autre part prohibe la vente et l'offre gratuite, dans les lieux publics, des boissons des troisième, quatrième et cinquième groupes à des mineurs de moins de vingt ans. Pourquoi au surplus le commerçant serait-il responsable si c'est le père qui fait boire à son fils des boissons prohibées ?

Ces objections sont écartées par 364 voix contre 179.

L'Assemblée cependant en tient un certain compte puisque peu après, sur la proposition de M. DEJEAN (socialiste), la première partie de la proposition de loi est ramenée à ceci :

« Il est interdit dans les débits de boissons, à quelque jour ou heure que ce soit, de vendre ou d'offrir gratuitement à des enfants de moins de douze ans des boissons alcooliques titrant plus de 3 degrés d'alcool. »

« Alors, s'écrie M. MIGNOT, le brave curé qui dans une kermesse aura laissé des enfants de moins de 12 ans boire une bière titrant 4 degrés sera poursuivi! Qu'en pense le M.R.P. ? (Rires) Et comment le gouvernement compte-t-il appliquer la loi que nous votons dans les débits de boissons « où il est permis d'apporter son manger. » ? (Nouveaux rires.)

M. CAYEUX. - Dans ce dernier cas la loi ne s'appliquera pas. »

M. MERIGONDE (socialiste) critique les dispositions interdisant de distribuer aux enfants mineurs des prospectus, buvards, etc., vantant les mérites des boissons alcooliques. « Alors, s'indigne-t-il, il ne sera plus possible pendant le Tour de France de distribuer certaines cas-

quettes en papier? Mme DEGROND. - Il m'est impossible de prendre en considération les